

# Marine Le Pen renvoyée en correctionnelle : les salauds !

écrit par Christine Tasin | 22 septembre 2015



La présidente du [Front national](#) (FN), [Marine Le Pen](#), a été renvoyée devant le tribunal correctionnel de [Lyon](#) le 20 octobre pour des propos tenus en 2010, a-t-on appris mardi 22 septembre. Lors d'une réunion publique avec des militants lyonnais, Marine Le Pen avait comparé les « prières de rue » de musulmans à l'occupation nazie.

« Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup [parler](#) de la seconde guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'Occupation, on pourrait en parler, pour le coup, parce que ça, c'est une occupation du territoire », avait déclaré Mme Le Pen sous les applaudissements..

« C'est une occupation de pans du territoire, des quartiers dans lesquels la loi religieuse s'applique, c'est une occupation. Certes, il n'y a pas de blindés, pas de soldats, mais c'est une occupation tout de même et elle pèse sur les habitants », avait-elle ajouté.

« **C'est un scandale** »

Ces propos lui avaient valu une [enquête](#) préliminaire du parquet de Lyon pour « incitation à la haine raciale ». Ils avaient aussi provoqué la colère

*d'associations antiracistes, et deux plaintes, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples (MRAP) et du Collectif contre l'islamophobie en [France](#) (CCIF). L'enquête avait été classée sans suite en septembre 2011, mais l'une des associations avait saisi le doyen des juges d'instruction de Lyon et une information judiciaire avait été ouverte en janvier 2012.*

*En votant le 2 juillet 2013 la levée de son immunité parlementaire, le Parlement européen avait ouvert la voie à une mise en examen de Mme Le Pen, intervenue le 10 juillet 2014. Le 11 septembre suivant, le parquet avait requis son renvoi devant le tribunal correctionnel.*

*Interrogée par Le Monde, cette dernière a dénoncé la décision de la [justice](#) évoquant un « scandale ».*

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/09/22/marine-le-pen-renvoye-en-correctionnelle-pour-avoir-compare-les-prieres-de-rue-a-l-occupation\\_4767160\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/09/22/marine-le-pen-renvoye-en-correctionnelle-pour-avoir-compare-les-prieres-de-rue-a-l-occupation_4767160_823448.html)

Oui c'est un scandale et une honte pour la France. Oui des individus qui occupent la rue pour prier c'est bien de l'occupation !

Et prendre cette décision avec ce qui se passe actuellement, avec cette invasion-occupation de la France et des autres pays européens, c'est au-delà de la trahison à la nation.

Ce sont des salauds. Et ceux qui ont réclamé la condamnation. Et ceux qui ont décidé d'envoyer la Présidente du FN en correctionnelle.

On ne me fera jamais croire qu'il ne s'agit pas là d'une manoeuvre due à Taubira-Hollande. Ça arrangerait tellement de monde si Marine Le Pen était inéligible en 2017...

Les salauds ça ose tout. C'est à ça qu'on les reconnaît.

Quand donc le peuple de France descendra-t-il dans la rue pour les chasser ?

**Christine Tasin**